

juin 2012

Fermacell

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Fournisseurs](#) / [Plaques de plâtre](#)

Fermacell en phase avec les exigences de la notation A+

Alors que depuis le 1er janvier tous les nouveaux éléments de construction, de décoration et d'ameublement intérieur ainsi que les produits servant à leur mise en œuvre (colles, mortiers...) doivent comporter une étiquette relative à leur classe d'émission de COV, Fermacell vient d'obtenir le classement A+ (très faibles émissions) pour une vingtaine de ses références. Cette note démontre ainsi la quasi-absence de polluants dans les plaques du fabricant allemand du fait d'une composition entièrement naturelle à base de gypse, fibres de cellulose et d'eau. Réalisés par l'Eco-Institut, laboratoire indépendant basé à Cologne, les tests réalisés dans l'obtention de ce classement A+ démontrent en effet que les émissions totales en COV des produits sélectionnés par la marque sont bien inférieures aux seuils limites des concentrations d'exposition retenus pour cette note, à savoir 1 000 microgrammes par mètre cube.